

Pour diffusion immédiate
CNW : code 01
GQM : 00660

Femmes dans la construction : le Conseil du statut de la femme salue le nouveau Programme d'accès à l'égalité

Québec, le 23 mars 2015 — Le Conseil du statut de la femme se réjouit de retrouver la majorité des recommandations de son avis [Une mixité en chantier – Les femmes dans les métiers de la construction](#) dans le Programme d'accès à l'égalité des femmes (PAÉF), lancé par la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Le Conseil tient à souligner le travail de consultation et de persuasion mené par la CCQ auprès de divers intervenants : partie patronale et syndicale, CSST, groupes de femmes, etc. C'est l'aboutissement de cet exercice qui a permis de mieux cibler les obstacles à la présence des femmes dans l'industrie et de déterminer les mesures pour s'y attaquer.

L'objectif premier de ce nouveau PAÉF est d'accroître le nombre de femmes qui exercent un métier dans l'industrie de la construction. La volonté de la CCQ est d'atteindre au moins 3 % de femmes dans l'industrie d'ici 2018 pour rejoindre la moyenne canadienne. C'est la cible que le Conseil recommandait dans son avis de 2013.

De plus, Le PAÉF, met, non seulement, l'accent sur des moyens pour attirer les femmes dans l'industrie, mais insiste aussi sur l'importance de les garder sur les chantiers, enjeu soulevé par le Conseil.

L'avis *Une mixité en chantier - Les femmes dans les métiers de la construction* ainsi que son résumé sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : www.placealegalite.gouv.qc.ca.

Le Conseil du statut de la femme a pour mission de conseiller le gouvernement du Québec et d'informer la population sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

-30-

Pour information : Marie-Andrée Lefebvre
Attachée de presse
Conseil du statut de la femme
marie-andree.lefebvre@csf.gouv.qc.ca
Cellulaire : 418 446-2203
Téléphone : 418 643-4326, poste 245